

Le Gardeur, le 7 janvier 2009

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

*Projet Train de l'Est*

Je m'intéresse à ce projet parce que le train passera à l'arrière de notre cour. La construction d'un pont d'étagement est prévue. Ce dernier sera construit directement à l'arrière de chez nous. Notre environnement, le paysage ainsi que notre qualité de vie en seront affectés. Avec la venue d'un pont d'étagement, notre intimité et notre quiétude seront diminués. Nous avons actuellement une belle vue sur un champ bordé de sapins. Avec ce projet, nous nous retrouverons avec vue sur un immense mur de béton de 5 mètres de haut minimum, à une distance de plus ou moins 150 mètres.

Ce projet est inacceptable pour la beauté du paysage. Nous considérons cette solution comme étant la plus désavantageuse au niveau visuel. Notre paysage sera masqué et totalement changé, et ce de façon permanente.

L'option proposée n'est pas celle qui aurait le moins d'impact négatif sur l'environnement. Ce projet implique la construction d'un pont d'étagement alors qu'il existe une solution qui éviterait de construire celui-ci et par le fait même préserverait la beauté naturelle du paysage.

Nous croyons que le parcours tel qu'il était proposé en 2003 par l'AMT (L'Assomption-Montréal en passant par Repentigny et Charlemagne) avait le moins d'impact négatif sur l'environnement, d'impact visuel et sonore. Ce tracé, qui a été écarté, n'impliquerait pas la construction d'un pont d'étagement sur le boulevard Pierre-Le-Gardeur. Il ne faut pas négliger la qualité de vie des résidents de la rue Odilon qui auront à vivre avec le bruit et la poussière, lors de la mise en chantier du projet si le pont était construit.

Nous pensons que le tracé venant de Mascouche-Terrebonne vers Repentigny n'est pas le tracé souhaité puisqu'il implique beaucoup de perturbations au niveau de l'environnement et d'impacts visuels négatifs. De plus, selon les tableaux fournis par l'AMT, il est beaucoup plus coûteux de faire passer le train par Mascouche que par L'Assomption. Il en coûterait 50 millions de plus pour un achalandage similaire. Comme le tracé serait dans le même corridor ferroviaire existant du CN, il n'y aurait pas d'implantation de pont d'étagement. L'environnement serait préservé (champs agricoles, terrain de General Dynamics, pont, voie centrale de la 640 etc..).

Nous suggérons donc le retour au tracé initial venant de L'Assomption. Nous croyons que ce dernier a un impact minimal sur l'environnement en général et sur notre impact visuel en particulier.



Mario Vallières